

Communiqué de presse inter-associatif

A.S.P.I



Avant même que l'ensemble des étapes d'attribution du marché de travaux de la LINO SUD* aient été réalisées (comme par exemple la parution du nom des entreprises choisies dans des journaux spécialisés), la Métropole Européenne de Lille (MEL) annonce le début de ces travaux par voie de presse. Le 7 février dernier, les travaux de la LINO étaient donc sensés démarrer. Coup de bluff pour lever les incertitudes quant aux éventuelles actions des associations qui s'opposent au projet ? Peut-être et finalement peu importe.

Après avoir déposé un recours contre l'autorisation environnementale de ce projet routier obsolète, les associations ASPI, EcoLoos, Entreliaanes et Nord Nature Environnement ont désormais déposé une demande de RÉFÉRÉ SUSPENSIF, à même d'empêcher la réalisation de ces travaux tant que le Tribunal n'aura pas délibéré sur le fond du dossier.

Le 16 février 2022 à 14h au Tribunal Administratif de Lille, aura lieu l'audience de cette demande de référé suspensif contre les travaux de la LINO. Nous invitons, les nombreux soutiens et contributeurs à notre démarche à nous rejoindre devant le Tribunal, à 13H, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire à Lille, ce mercredi 16 février.

Plusieurs prises de parole y sont prévues qui dénonceront à nouveau :

- l'impact de ce projet sur les irremplaçables champs captants, les terres agricoles, les catiches, la biodiversité de la carrière de Loos-Emmerin,
- la réalité de la vulnérabilité de la carrière non prise en compte par la LINO.
- la nécessité de changer de modèle d'aménagement du territoire et d'abandonner le tout routier,
- la non prise en compte du dérèglement climatique et l'absence de vision.

Nous ne le répétons jamais assez, la carrière est un joyau de biodiversité et de paysage qui devrait être classée en vulnérabilité très forte au regard de la proximité de son sol avec la nappe affleurante. A ce titre, la carrière devrait bénéficier de l'interdiction de construction routière qu'impose le SCOT pour de telles zones. Mais non, pour certains, il est toujours préférable de ne rien voir et de ne rien entendre de ce qui se joue, au-delà des effets d'annonce.

Vous l'avez compris, la réponse du Tribunal à cette demande de référé suspensif sera lourde de conséquences.

Si notre demande n'était pas suivie, les travaux pourraient alors démarrer, quelle que soit l'issue du recours sur le fond que nous avons déposé par ailleurs !

Cette étape est donc particulièrement importante. C'est pourquoi, votre présence devant le tribunal, avant l'audience, sera elle-même, particulièrement significative.

Pour soutenir financièrement l'action en justice des associations :

Hello Asso Entreliaanes Recours LINO

Pour bénéficier d'un reçu fiscal

Hello Asso Nord Nature Environnement

Pour tout renseignement : contact@entreliaanes.org

** LINO SUD : projet de route dont le nom est Liaison Intercommunale Nord-Ouest, pour son tronçon « Sud » de la Métropole. Elle relierait Eurasanté et l'Autoroute A25 en passant par les terres agricoles des champs captants, la grande carrière de Loos-Emmerin, puis des jardins familiaux et à nouveau des champs pour déboucher, après être passée sous la voie ferrée, au carrefour avec les rues principales de Loos et d'Haubourdin et rejoindre l'autoroute A 25 à hauteur de la prison de Loos.*